

Chers parents,
Chers tuteurs,
Chers élèves,

Après la décision du gouvernement de mettre en place de nouvelles mesures au niveau national pour endiguer la propagation du coronavirus, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a déterminé un certain nombre d'adaptations des mesures actuellement en vigueur, lesquelles s'appliqueront du 30 novembre jusqu'aux vacances de Noël.

Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations.

À partir du lundi 30 novembre 2020 et jusqu'au début des vacances de Noël, les classes de 4^e, de 3^e et de 2^e de l'enseignement secondaire général suivront un enseignement en alternance selon un système faisant alterner enseignement en présentiel et enseignement à distance.

Pour l'enseignement à distance les enseignants opteront pour la façon d'enseigner qui leur semblera répondre le mieux aux besoins de leur cours. La participation des élèves est obligatoire aussi bien aux cours en présentiel qu'aux cours à distance. Le temps scolaire et les contenus enseignés restent inchangés. La progression des élèves se fait normalement.

Le Lycée Bel-Val a choisi le modèle de l'alternance en semaine A / B qui sera mis en place à partir du 30 novembre 2020 et fera fonctionner les classes concernées selon l'alternance suivante :

- Toutes les classes de 4^e du régime technique débuteront avec la semaine A, donc du 30 novembre au 4 décembre 2020 où les élèves seront présents au LBV.

Pendant la semaine B, donc du 7 décembre 2020 au 11 décembre 2020, les élèves de 4^e participeront à l'enseignement à distance.

Du 14 décembre 2020 au 18 décembre 2020, ils seront de nouveau présents au lycée pour une semaine de cours en présentiel.

- Les classes de 3^e et de 2^e du régime technique débuteront avec l'enseignement à distance, du 30 novembre au 4 décembre 2020 et seront ensuite présents au lycée du 7 décembre 2020 au 11 décembre 2020.

Ils termineront le 1^{er} trimestre avec une semaine d'enseignement à domicile du 14 décembre 2020 au 18 décembre 2020.

- Et en cas de prolongation après les vacances de Noël, la reprise se fera par la semaine B, c'est-à-dire enseignement à domicile pour les classes de 4^e et en présentiel au lycée pour les classes de 3^e et de 2^e.

Afin de bien distinguer la semaine A de la semaine B au Webuntis, l'enseignement à distance se déroulera dans une salle virtuelle appelée « Home », marquée en vert.

L'année scolaire 2020/2021 est divisée en deux semestres, ceci notamment afin de permettre aux enseignants d'organiser dans de bonnes conditions les épreuves certificatives prévues.

Pour les classes de l'ESC et de l'ESG, à l'exception des classes terminales, les semestres sont organisés d'après le calendrier suivant :

Semestres	
1 ^{er} semestre :	du mardi 15 septembre 2020 au vendredi 12 février 2021
2 ^e semestre :	du lundi 22 février 2021 au vendredi 15 juillet 2021

Le dernier jour de classe avant les vacances de Carnaval pour les élèves est le vendredi 5 février 2021 et fonctionnera selon l'horaire normal du jour. Les conseils de classes auront lieu jusqu'au 12 février, début du congé de Carnaval.

- La remise ou l'envoi des bulletins du 1^{er} semestre se fera donc dans la semaine du 8 au 12 février 2021.

Le dernier jour de classe avant les vacances d'été pour les élèves est le vendredi 9 juillet 2021 et fonctionnera selon l'horaire normal du jour. Les conseils de classes auront lieu jusqu'au 15 juillet, début des vacances d'été.

- La remise ou l'envoi des bulletins du 2^{ième} semestre se fera donc dans la semaine du 12 au 15 juillet 2021.

Afin de vous informer sur l'évaluation scolaire de votre enfant depuis la rentrée, le lycée vous fournira par voie postale un bilan intermédiaire en attendant le bulletin du 1^{er} semestre au mois de février 2021. Au cas où vous aurez des questions au sujet de ce bilan intermédiaire, n'hésitez pas à contacter le régent / la régente de votre enfant après les vacances de Noël.

Le passage au régime semestriel nécessite une adaptation des derniers jours de classe avant les vacances et congés scolaires pour les élèves :

Derniers jours de classe (ESC et ESG) avant les vacances et congés, suivant l'horaire normal du jour	Régime semestriel
Vacances de Noël :	vendredi 18 décembre 2020
Congé de Carnaval :	vendredi 5 février 2020
Vacances de Pâques :	vendredi 2 avril 2021
Congé de la Pentecôte :	vendredi 21 mai 2021
Vacances d'été :	vendredi 9 juillet 2021

Les restaurants scolaires et les cafétérias des lycées restent ouverts. Les tablées sont limitées à quatre personnes. Dans la mesure du possible, les élèves seront invités à constituer des groupes fixes pour prendre leurs repas.

En raison de l'importance que revêtent les activités physiques pour le bien-être des jeunes, les cours d'éducation physique et de natation sont maintenus; ils sont organisés suivant les règles actuellement en vigueur. Les élèves devront apporter un drap de bain ou essuie-main afin de pouvoir déposer leur masque dans la salle de sport. Le port du masque sera obligatoire du vestiaire jusqu'à l'intérieur de la salle de sport, à la place dédiée pour entreposer leur masque sur l'essuie-main.

Les visites d'intérêt pédagogique ainsi que les voyages et excursions scolaires sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Toutes visites des personnes externes dans le cadre de projets n'auront pas lieu jusqu'aux vacances de Noël, de même que les activités péri / parascolaire.

N'hésitez pas à contacter le régent / la régente de votre enfant si vous avez des questions en rapport avec ces mesures.

Veillez agréer, chers parents, chers tuteurs, chers élèves, l'assurance de ma parfaite considération.



Astrid Schuller

Directrice du Lycée Bel-Val

